



## HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs

# Document d'information Programme de bourses d'études supérieures de la fondation Héritage faune

## Bourse d'études Aurèle-Blais – Faune terrestre (cynégétique)

## Bourse d'études Pierre-Latraverse – Faune aquatique (halieutique)

Héritage faune, fondation officielle de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur des espèces et des habitats fauniques, tout en respectant la mission de la Fédération.

### Héritage faune :

- offre des bourses d'études et de recherche à des étudiants et à des chercheurs de niveau universitaire, dont les travaux se rapportent à la faune;
- encourage et soutient des recherches pour l'amélioration des populations de la faune terrestre et aquatique.

Son programme de bourse d'études supérieures permet d'offrir à des étudiants inscrits à un programme de maîtrise dans une université québécoise une bourse de **deux mille dollars (2 000 \$)**, non renouvelable, ainsi qu'un abonnement d'un an à titre de membre individuel de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

### Les objectifs du programme sont :

- de favoriser la recherche dans les domaines qui intéressent la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs;
- de participer à la formation de jeunes chercheurs;
- de favoriser la diffusion de résultats scientifiques auprès des chasseurs et des pêcheurs du Québec;
- de favoriser les rapprochements entre les institutions universitaires et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs;
- de contribuer au rayonnement de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs dans les domaines scientifiques choisis.

## Domaines de recherche

La **bourse d'études Aurèle-Blais – Faune terrestre (cynégétique)** est attribuée pour des travaux de recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat dans un domaine relatif à la faune terrestre, dans un contexte de gestion cynégétique.

La **bourse d'études Pierre-Latraverse – Faune aquatique (halieutique)** est attribuée pour des travaux de recherche conduisant à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat dans un domaine relatif à la faune aquatique, dans un contexte de gestion halieutique.

Voici des exemples de domaines de recherche admissibles :

- dynamique des populations de gibier;
- études d'habitats de ces populations;
- études nutritionnelles en rapport avec ces populations;
- études d'aménagement de ces ressources fauniques;
- études des outils de gestion faunique.

## Admissibilité

Le candidat devra :

- être citoyen canadien;
- être inscrit dans une université québécoise à un programme de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle comportant la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse;
- fournir la preuve de la pertinence de son projet de recherche en relation avec les objectifs de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ([www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)).

## Conditions générales

La gestion de ce programme de bourse est sous la responsabilité du conseil d'administration d'Héritage faune. Chaque candidature est évaluée selon les critères de sélection suivants :

- la qualité et la pertinence du projet de recherche;
- le projet doit être réalisé au Québec;
- l'intérêt du projet pour la Fédération;
- les aptitudes du candidat à réaliser le projet;
- le financement déjà reçu pour le projet d'étude.

Le boursier s'engage :

- à mentionner l'aide de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs dans son mémoire, ainsi que dans toute publication qui en résulterait;
- à fournir une copie de son mémoire ou de thèse et tout autre document scientifique à la Fédération;
- à fournir un rapport synthèse prêt à être publié aux membres de la Fédération;
- à permettre que son nom soit cité dans l'annonce des résultats du concours.

## Délai

Deux bourses de 2 000 \$ sont attribuées par année. Les candidatures doivent être reçues **au plus tard le 31 décembre**. Le nom du récipiendaire est dévoilé quatre mois plus tard, soit en avril lors du congrès de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les informations ou les documents suivants :

- une lettre du candidat expliquant en quoi l'appui d'Héritage faune lui viendrait en aide;
- le curriculum vitae du candidat;
- l'adresse de l'université et du département où le candidat est étudiant, le titre du programme auquel il est inscrit, ainsi que le nom du directeur de maîtrise;
- une description du projet : le candidat devra indiquer le titre du projet, fournir un résumé de la problématique et de la méthodologie utilisée, présenter les objectifs poursuivis et les retombées prévues;
- un texte pour publication d'un maximum de cinq phrases résumant le projet;
- une lettre de recommandation du directeur de maîtrise ou de doctorat témoignant des capacités académiques et professionnelles du candidat;
- toute autre information jugée pertinente.

## Correspondance

Le candidat doit faire parvenir son dossier de candidature par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

### **HÉRITAGE FAUNE**

*Préciser la bourse svp :* **BOURSE AURÈLE-BLAIS** ou **BOURSE PIERRE-LATRAVERSE**

162, rue du Brome

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2P5

Téléphone : 418 878-8999

Sans frais : 1 888 LAFANE (1 888 523-2863)

Télécopieur : 418 878-8980

Courrier électronique : [info@fedecp.com](mailto:info@fedecp.com)

Site Internet : [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)

*Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*